

## Ecolave s'installe sur le bassin d'Arcachon

L'enseigne de préparation esthétique automobile Ecolave s'implante sur le Bassin ! Lavage sans eau, mais aussi polissage et lustrage, rénovation des optiques de phares et des jantes ou entretien des tissus et des cuirs : toutes ces prestations sont proposées avec le souci du travail bien fait et du respect de l'environnement caractérisant la franchise. Rencontre avec Virginie Passoit, nouvelle franchisée à Arcachon.



Virginie est une battante. Après vingt ans de travail en usine, lorsque le site a fermé, elle a su rebondir et obtenir un poste en supermarché. Cinq ans plus tard, lorsque celui-ci a fermé à son tour, elle s'est à nouveau retrouvée au chômage. « **J'ai senti la difficulté de retrouver un travail salarié à 47 ans, j'ai donc décidé de créer mon propre emploi** » explique-t-elle. Elle s'engage alors dans un changement de vie radical. Passionné d'automobile, son mari la soutient et lui suggère de s'intéresser au concept de lavage écologique. Le couple mûrit son projet, enquête et prend contact auprès du franchiseur Ecolave mais aussi de plusieurs franchisés. Entièrement rassurés quant au sérieux de l'enseigne, Virginie et Rodolphe doivent ensuite choisir un lieu d'implantation. Pour ce couple picard, un réel coup de cœur



à l'occasion d'un séjour en vacances s'avère décisif : Arcachon est le lieu idéal pour démarrer cette nouvelle vie !

Les différentes étapes de montage du projet se déroulent alors sans encombre grâce au soutien du fondateur de l'enseigne, Jérémy Richard, et de toute son équipe. « **Nous avons été très bien accueillis. C'est une belle expérience humaine, nous nous sommes tout de suite sentis à l'aise. Nous sommes réellement accompagnés de A à Z. Face à un problème, on obtient de l'aide. Je n'aurais pas pu me lancer seule** » estime aujourd'hui Virginie.

Après trois semaines de formation, elle a acquis les bases du savoir-faire de l'enseigne et se sent confortée dans son choix : « **c'est un travail exigeant mais plaisant et très varié. Je ne suis pas faite pour rester assise derrière un bureau toute la journée, donc cette activité me convient tout-à-fait** ». Le couple va maintenant à la rencontre des professionnels pour leur présenter la large palette de prestations Ecolave sur toute la zone du bassin d'Arcachon.

### **Ecolave, la solution pratique et écologique**

Ecolave utilise un procédé de nettoyage non polluant et sans rejet, les produits étant biodégradables à 95%, sans aérosol ni produit toxique et les lingettes en microfibres sont réutilisables. La méthode est totalement écologique et économe, nécessitant moins d'1 L d'eau, à l'inverse d'un nettoyage traditionnel qui peut utiliser jusqu'à 300L. Les prestations proposées par Ecolave vont au-delà du lavage des véhicules, offrant également de nombreux autres services afin de répondre à l'ensemble des besoins des professionnels et des particuliers : rénovation des optiques de phares, polissage et lustrage, réparation des tissus dont les brûlures de cigarettes, rénovation des jantes, entretien et teinture des cuirs, etc.

### **Un service particulièrement sollicité par les professionnels**

Équipé d'un véhicule d'intervention, le professionnel Ecolave se déplace à domicile ou sur le lieu de travail, pour effectuer le lavage et l'entretien de tous types de véhicules : voitures, deux-roues, utilitaires, camping-cars, autocars, etc.

Les professionnels apprécient les prestations réalisées par Ecolave, notamment les revendeurs de VO qui ne disposent pas d'aire de préparation des véhicules, mais aussi les loueurs, les gestionnaires de flotte automobiles...



## À propos d'Ecolave

L'enseigne Ecolave, créée en 2008 par Jérémy RICHARD dans la région nantaise, est spécialisée dans la préparation esthétique automobile, sur site pour les professionnels et à domicile pour les particuliers. Ecolave propose une large palette de prestations telles que le lavage sans eau à la main, la rénovation des optiques de phares, le lustrage et le polissage des carrosseries, la rénovation des tissus, la pose de film solaire, la rénovation des jantes, l'entretien et la teinture des cuirs... En 2016, Ecolave a lancé sa propre gamme de produits de soins pour tous les types de véhicules, à destination des particuliers, en vente chez les franchisés et leurs partenaires.

L'enseigne qui se développe en franchise depuis 2009, compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'implantations en France et des master-franchises en Suisse et au Maroc. À terme, le réseau envisage d'atteindre une centaine d'agences, réparties sur l'ensemble de l'hexagone.

Le magazine « Capital » vient de nommer Ecolave « **Meilleure Enseigne de l'année 2018** » de sa catégorie, récompensant l'excellence des services proposés et la qualité du travail des professionnels Ecolave qui œuvrent quotidiennement sur le terrain.